

DECRET N° 2015-553 DU 06 NOVEMBRE 2015

portant adoption du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin de l'Ouémé.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des offices à caractères social, culturel et scientifique ;
- Vu** la loi n° 2010-44 du 24 novembre 2010 portant gestion de l'eau en République du Bénin ;
- Vu** la proclamation, le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret 2011-573 du 31 août 2011 portant instauration du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux;
- Vu** le décret 2015-370 du 18 juin 2015 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2012-191 du 03 juillet 2012 fixant la structure type des Ministères ;
- Vu** le décret n° 2012-544 du 17 décembre 2012 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Développement, de l'Analyse Economique et de la Prospective ;
- Vu** le décret n° 2015-019 du 29 janvier 2015 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Energie, des Recherches Pétrolières et Minières, de l'Eau et du Développement des Energies Renouvelables ;
- Sur** proposition du Ministre de l'Eau ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 16 septembre 2015,

D E C R E T E :

Article 1^{er} : Est adopté le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin de l'Ouémé et son programme d'investissement séquentiel tels qu'ils figurent en annexe au présent décret.



Article 2 : Le Ministre de l'Eau est chargé de la mise en œuvre effective du présent décret.

Article 3 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

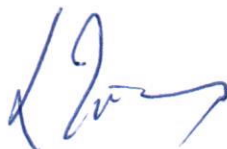
Fait à Cotonou, le 06 novembre 2015

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



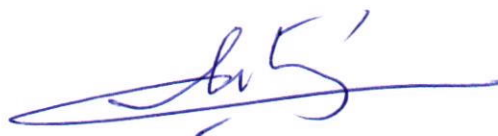
Dr Boni YAYI.-

Le Premier Ministre Chargé du Développement Economique,
de l'Evaluation des Politiques Publiques
et de la Promotion de la Bonne Gouvernance,



Lionel ZINSOU

Le Ministre de l'Eau,



Christine A. GBEDJI-VYAHOU

Ampliations : PR : 6 SGG : 4 AN : 4 CS : 2 CC : 2 CES : 2 HAAC : 2 HCJ : 2 PM/DEEPPPBG : 2 ME : 2 AUTRES MINISTERES : 26
DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI : 5 BN-DAN-DLC : 3 GCONB-DGCST-INSAE-BAG : 2 BCP-CSM-IGAA : 3 UAC-ENAM-FADESP : 3
UP-FDSP : 2 JORB : 1.

